

Objectifs :

Conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3,5 tonnes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque dépasse 4 tonnes 250.

Public concerné et prérequis :

Toute personne désirant conduire un ensemble de véhicule composé d'un véhicule léger attelé à une remorque dont la somme des PTAC est comprise entre 3,5 T et 4,250 T

Etre âgé de 18 ans minimum

Etre titulaire du permis B (en cours de validité)

Etre titulaire de l'examen du code de la route (ETG) depuis moins de 5 ans au passage de l'examen

Moyens pédagogiques et techniques :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicule et remorque adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.



Modalité

Présentiel



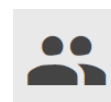
Niveau

Autres formations
professionnelles
continues



Durée

14 heures.



Effectifs

4 stagiaires.

Programme :

Compétence 1 - Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul

Connaître et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales et le tableau de bord.

S'installer au poste de conduite et connaître les documents spécifiques au conducteur du véhicule tracteur et à la remorque

Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.

Diriger l'ensemble en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision

Regarder autour de soi et avertir

Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures)

Savoir réaliser un attelage et un dételage

Compétence 2 - Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales

Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte.

Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles)

Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie circulation.

Utiliser toutes les commandes et adopter l'allure aux situations.

Tourner à droite et à gauche

Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité

Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

Compétence 3 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Évaluer et maintenir les distances de sécurité

Croiser, dépasser, être dépassé

Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.

Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir à leur égard avec respect et courtoisie.

Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.

S'insérer, circuler et sortie d'une voie rapide.

Conduire dans un file de véhicules et dans une circulation dense.

Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.

Conduire en déclivité

Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, passages à niveau, stations de trams, zone de travaux...

Compétence 4 - Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Suivre un itinéraire de manière autonome Connaître les principaux facteurs généraux de risque au

volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des ensembles et les recommandations à appliquer. Savoir préparer un trajet longue distance avec autonomie. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...) Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. Pratiquer l'éco-conduite

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Titre d'autorisation de conduire (permis)

Délai d'accès à la formation :

Dossiers d'inscription sur demande

Accessibilité aux PMR à la formation :

Dans le cas de public en situation de handicap moteur, intellectuel, auditif ou visuel ; un entretien préalable à l'inscription sera proposé afin de juger de l'adéquation entre la situation et le contenu de la formation.

Qualification des intervenants	Modalités d'évaluation des acquis	Sanction visée
<i>Enseignant(s) de la conduite diplômé(s) et expérimenté(s) Titulaire du BEEPCASER ou TP ECSR et de l'autorisation d'enseigner</i>	<i>Examen du code de la route (si nécessaire) Examen du permis de conduire (épreuve hors et en circulation)</i>	<i>Permis de conduire BE</i>
Taux de satisfaction	Taux de réussite	Débouchés
<i>en cours</i>	<i>en cours</i>	<i>NC</i>